

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

La Ville de New Richmond reconnaît les impacts des changements climatiques

New Richmond, le 5 février 2019 - Le Conseil municipal de New Richmond a adopté une déclaration municipale en lien avec les bouleversements climatiques lors de son assemblée régulière de janvier 2019. Ainsi, dans la mouvance municipale actuelle, la Ville de New Richmond a tenu à donner à la « Déclaration d'urgence climatique » adoptée récemment par une multitude de villes du Québec une saveur plus locale.

Ainsi, le Conseil municipal y reconnaît les bouleversements climatiques actuels et s'engage à continuer de considérer l'aspect environnemental dans chacune de ses décisions, et ce, dans un contexte de développement durable alliant les aspects sociaux, économiques et environnementaux. « Afin d'arriver à des résultats probants, il est clair que des actions doivent à cet effet être prises à cet effet sur l'ensemble du globe par tous les pays » a tenu à mentionner le maire, monsieur Éric Dubé. La Ville de New Richmond s'est dotée d'une politique de développement durable à l'automne 2011 et s'est engagée, par son plan d'actions stratégiques 2018-2021, à la bonifier.

La déclaration municipale évoque aussi que l'ensemble des décisions municipales sera guidé par la vision du Conseil qui va comme suit : « dans une optique de développement durable, la Ville de New Richmond anime le milieu et offre des services diversifiés et de qualité à la hauteur des attentes des citoyens tout en respectant la capacité de payer de la collectivité ».

-30-

p.j. Déclaration municipale

Renseignements et entrevues :

Yolaine Leblanc

Adjointe administrative

Ville de New Richmond

418 392-7000, poste 9225 ou yleblanc@villeneuve-richmond.com